

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

École Vents-et-Marées

École Desbiens

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 26 septembre 2022, à 19 h, à l'école Desbiens

ÉTAIENT PRÉSENTS : 17 personnes

BONNE(S) NOUVELLE(S) :

M. Yves nous présente un court montage du spectacle de cirque de juin dernier. De plus, il nous informe que les liens pour voir les vidéos complets seront disponibles sur le Facebook des écoles respectives. Les spectacles joueront sur l'écran dans l'entrée de l'école.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Élection d'un (e) secrétaire d'assemblée.
Il est proposé par M. Yves Ouellet

Que Mme Marie-Pier soit nommée secrétaire d'assemblée, comme le stipule la loi de l'Instruction publique. Ce mandat se termine après l'assemblée générale.
Mme Marie-Pier accepte.

La proposition est adoptée.

[AG2022-2023-001]

2. MOT D'ACCUEIL DE LA PRÉSIDENTE DU CÉ

Madame Valérie Beaulieu souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

3. MOT D'ACCUEIL DE LA DIRECTION

M. Yves Ouellet explique la procédure de la soirée.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Valérie lit à voix haute l'ordre du jour de la soirée.

Il est proposé par Mme Meghan Vézier

Que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

La proposition est adoptée.

[AG2022-2023-002]

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021-2022

La lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2021 **se fait sur place**, il est proposé par Mme Sabrina Thériault.

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2021 soit adopté tel quel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

[AG2022-2023-003]

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021-2022

M. Yves nous informe que le rapport annuel sera présenté lors de la première rencontre complète du conseil d'établissement.

Marie-Pier le fera parvenir aux parents par courriel et le déposera sur le site Internet.

7. ÉLECTIONS DES MEMBRES

La procédure est établie en présence des personnes présentes.
Il est proposé par M. Yves Ouellet

Que nous passions à l'élection des membres pour la formation du prochain conseil d'établissement.

La proposition est adoptée.

[AG2022-2023-004]

7.1 Nomination d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'élections

Il est proposé par Mme Sophie Gagnon, que Mme Valérie agisse comme présidente d'élections.

Mme Valérie accepte.

7.2 Nomination d'un (e) président (e) et d'une secrétaire d'élections

Il est proposé par Mme Frédérique Grenier-Tardif que Mme Marie-Pier agisse comme secrétaire d'élections.

Mme Marie-Pier accepte.

7.3 Élection des quatre représentants des parents du CÉ

Mme Sophie Gagnon, propose Mme Julie Roy
Mme Sophie Gagnon, propose Mme Vanessa Larouche
Mme Sabine Beaulieu-Provencher, propose Mme Hélène Dubé
Mme Marie-Pier Dubé, propose Mme Jessica Poirier
Mme Stéphanie Pelletier, propose Mme Meghan Vézier

Tout le monde accepte à l'exception de Mme Julie Roy qui doit malheureusement se retirer.

Nous procédons alors aux élections afin de combler les deux sièges disponibles.

Mmes Hélène Dubé et Vanessa Larouche sont élues représentantes pour un mandat de 2 ans.

7.4 Élection des substituts des représentants au CÉ

Mme Sylvie Bouchard propose Mme Jessica Poirier pour être représentante en tant que substituts pour un mandat d'un an.

Mme Jessica Poirier accepte.

Il reste un poste de substitut non comblé. Comme le poste est non obligatoire, nous pouvons poursuivre.

7.5 Élection du délégué au comité de parents

Mme Stéphanie Pelletier propose Mme Hélène Dubé.

Mme Hélène Dubé accepte.

7.6 Élection du substitut du délégué au comité de parents

Mme Sylvie Bouchard propose Mme Sabine Beaulieu-Provencher.

Mme Sabine accepte.

La période des élections étant terminée **Mme Cathie Beaulieu propose la fermeture des élections.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

[AG2022-2023-005]

8. Information de la direction

M. Yves nous informe qu'il y a eu des travaux effectués à l'école Desbiens cet été. La brique extérieure a été remplacée, car il y avait de l'infiltration d'eau.

M. Yves nous mentionne que les ressources humaines ont réussi à couvrir tous les postes pour débiter l'année scolaire, mais que la liste est pratiquement vide pour les remplacements à venir.

M. Yves informe les membres que la clientèle scolaire est de 162 à l'école de Cacouna et de 139 pour l'école de Saint-Arsène pour un total de 301 élèves.

Il y aura des élections le 3 octobre prochain dans le gymnase de l'école Desbiens.

9. Information sur la prochaine date du CÉ

M. Yves propose que le premier C ait lieu immédiatement après la levée de l'assemblée d'aujourd'hui.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

[AG2022-2023-006]

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Sabrina Thériault

Que l'assemblée soit levée à 20 h 14.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

[AG2022-2023-007]

À la fin de la rencontre, nous procédons au tirage d'un remboursement des cahiers d'activités des élèves parmi tous les membres parents. Mme Meghan Vézier est l'heureuse gagnante.

Mme Valérie Beaulieu, présidente

Yves Ouellet, directeur